

MAIRIE
44330 LA CHAPELLE-
HEULIN
Tél. 02.40.06.74.05



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 21 mai 2026,

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, sous la présidence du Maire, M. Jean Teurnier.

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
TEURNIER	Jean	x			
LAMBERT	Bernard	x			
MARTINEAU	Karine	x			
BABONNEAU	Pierrick	x			
BONNET	Morgane	x			
BULTEAU	Wilfried	x			
KERMARREC	Cécilia	x			
MALTETE	Philippe	x			
SEYEUX	Jean-Michel	x			
PADIOLEAU	Anne	x			
MASSE	Sylvain	x			
LAURENT	Magali	x			
MACE	Sandrine	x			
GABILLEAU	Christelle	x			
BLAIS	Ophélie	x			
LINO	Stéphane	x			
KERVICHE	Julien		X		<i>Wilfried Bulteau</i>
LEDENVIC	Eloise	x			
LAMBERT	Evan		x		<i>Jean Teurnier</i>
GROLLEAU	Joël		x		
KERBIRIOU	Stéphanie	x			
CHATILLON	Davy	x			
GOUIN	Cécile	x			

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation	13/05/2026
Secrétaire de séance	Bernard Lambert
Début de séance	19h05
Fin de séance	20h15

Accusé de réception en préfecture
044-214400327-20260521-DEL-210526-04-DE
Date de réception préfecture : 03/06/2026

Numéro	DEL_210526_04_Référent aléas climatiques	Référent aléas climatiques
Nomenclature	5 3 6	

Désigné par le maire, le référent aléas climatiques (anciennement « référent tempête ») est le contact d'Enedis, pour être un relai d'information au cœur du dispositif de gestion de crise.

Son rôle en cas d'aléas climatiques est notamment de :

- Garantir un contact direct et opérationnel avec Enedis pour chaque collectivité.
- Faciliter la localisation d'anomalies sur le réseau.
- Être le relai des messages de prévention et de sécurités vis-à-vis du risque électrique.

Il est proposé au conseil municipal de désigner Philippe Maltete

A l'unanimité

Fait et délibéré à La Chapelle-Heulin, le 21 mai 2026

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean Teurnier

